

Quelques jugements portés par les belges sur le présent et l'avenir de leur société

par Stéphane BERNARD,

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles.
Directeur du Centre de Sociologie Politique
de l'Institut de Sociologie de l'ULB.

★

Préambule.

Avant d'analyser les résultats que l'on a choisi de commenter sous ce titre, il est bon de préciser l'usage qui sera fait, ci-dessous, de l'échantillon de population étudié, d'énumérer les questions retenues, d'esquisser le plan des notices qui suivent et de donner une idée de la répartition du revenu national dans les sociétés industrielles.

1. Utilisation de l'échantillon.

a) *Nombre d'individus compris dans l'échantillon.*

L'échantillon de population utilisé comprend 4.444 individus.

b) *Catégories d'individus retenues pour l'analyse des réponses.*

Trois modes d'analyse de l'échantillon ont été retenus parmi bien d'autres possibles :

— la répartition des individus par catégories idéologiques :

- les catholiques pratiquants, soit 46,8 % de l'ensemble,
- les catholiques non pratiquants ; soit 34,5 % de l'ensemble,
- les non catholiques, soit 15,8 % de l'ensemble.

— la répartition des individus par niveaux de revenus échelonnés entre moins de 8.000 F par mois et plus de 50.000 F par mois. Il s'agit de revenus mensuels nets cumulés. L'épaisseur des tranches et le pourcentage d'individus par tranche sont donnés ci-dessous.

— 8.000	8—12.000	12—16.000	16—22.000	22—30.000	30—50.000	+ 50.000
3,2 %	6,9 %	10,8 %	20,5 %	22,3 %	19,6 %	5 %

— la répartition des individus par catégories sociales ; les dix catégories retenues s'attribuent respectivement les pourcentages suivant dans l'ensemble :

1. Ouvriers non qualifiés	17,8 %
2. Ouvriers qualifiés	14,9 %
3. Employés (secteur privé)	16,1 %
4. Employés (secteur public)	11,8 %
5. Commerçants-artisans	11,3 %
6. Cadres (secteur privé)	6,2 %
7. Fonctionnaires supérieurs	7,6 %
8. Professions libérales-chefs d'entreprises	2,9 %
9. Agriculteurs	5,0 %
10. Autres	6,5 %

c) *Problèmes posés par les non réponses.*

Comme les pourcentages d'individus qui ne répondent pas sont généralement élevés (± 20 % du total), les pourcentages globaux sont initialement calculés de deux façons : a) sur la totalité de l'échantillon ; b) sur la partie de l'échantillon qui a répondu (± 80 % de l'ensemble) ; les seconds sont donc plus élevés que les premiers.

Tous les résultats non globaux sont exprimés en pourcentages des réponses données.

Il n'a malheureusement pas été possible de connaître en temps utile la distribution des non réponses dans l'échantillon. Nous ignorons où sont situés les individus qui n'ont pas répondu et c'est une lacune. Une dispersion homogène des non réponses dans l'ensemble de l'échantillon serait sans grande incidence sur l'interprétation des résultats. En revanche, leur concentration dans les niveaux de revenus inférieurs modifierait la portée des résultats à ces niveaux et pourrait, en outre, être utilisée, à ces mêmes niveaux, comme un indicateur d'apathie ou de résignation.

d) *Niveau d'analyse.*

Faute de temps et de place, on a dû se contenter d'analyser les réactions du niveau national pondéré ; il ne sera donc pas question ci-dessous des réactions des Flamands, des Wallons, et des Bruxellois, à une exception près.

2. Portée des questions analysées.

On trouvera le libellé détaillé des questions étudiées en tête de chaque notice, aussi se contentera-t-on de préciser ici la portée générale de ces questions qui cherchent à faire apparaître :

- les attitudes à l'égard des valeurs de base de la société de consommation ;
- le degré d'insatisfaction et de satisfaction des individus à l'égard des conditions actuelles de vie en Belgique ;
- l'évolution de cette insatisfaction et de cette satisfaction au cours des dernières années ;
- la façon dont chaque catégorie sociale situe chacune des autres catégories sur une échelle de satisfaction-insatisfaction ;
- les attitudes à l'égard de la redistribution du revenu national ;
- l'avenir politique probable du pays ;
- l'avenir politique souhaité par les personnes interrogées.

Au total, sept questions seulement ont été retenues sur les quelque 73 questions posées. Les quatre premières concernent des jugements portés sur les conditions de vie actuelle en Belgique ; elles sont traitées dans la première section de cette étude. Les trois dernières concernent principalement des jugements portés sur l'évolution ultérieure de notre système politique. Elles sont traitées dans la deuxième section.

3. Plan-type des notices.

Les points suivants sont successivement traités, sauf variantes du plan :

- pourcentages globaux des réponses données aux différentes modalités de la question (deux modes de calcul) ;
- distribution des réponses par milieu idéologique ;
- distribution des réponses par tranche de revenu ou par catégorie sociale ;
- analyse des résultats ;
- interprétation des résultats ;
- comparaison éventuelle des résultats avec d'autres résultats.

4. Le problème de l'interprétation théorique des faits.

L'explication d'un fait brut, d'une donnée chiffrée, n'est scientifiquement achevée que lorsque ce fait a pris place dans la théorie qui permet de l'interpréter. Chaque donnée factuelle pose, à cet égard, une masse énorme de problèmes d'interprétation. C'est la raison pour laquelle on a cru utile d'évoquer ces problèmes chaque fois que cela était nécessaire pour

faire comprendre à quel point l'idée qu'il suffit d'exprimer statistiquement des données pour en avoir fini avec elles peut être dangereuse.

Les réflexions théoriques et l'accumulation des faits sont deux moments complémentaires de la compréhension des réalités.

Il n'y aura ni progrès de la théorie, ni progrès des techniques d'analyse aussi longtemps que l'interprétation théorique des faits et que les techniques de mise en évidence des faits ne se féconderont pas réciproquement.

Il ne faut pas se dissimuler qu'un progrès, même modeste, dans cette voie suppose une réforme profonde des habitudes de travail des spécialistes de ces questions.

5. Mode de répartition du revenu national dans les sociétés industrielles.

Avant d'entamer l'analyse des réponses, il est nécessaire de préciser la façon dont le revenu national se répartit dans notre type de société.

On avait tout d'abord songé à « croiser » les catégories sociales qui composent l'échantillon avec les divers niveaux de revenus qu'il permet de mettre en évidence, mais il n'est pas certain que le résultat aurait été significatif.

C'est pourquoi on a préféré se reporter à d'autres sources d'information. Le problème que se posent les statisticiens dans cet ordre d'idées est simple à formuler mais excessivement ardu à résoudre : il s'agit de savoir quelle est la partie du revenu national qui est attribuée à chaque tranche de 10 % de la population, ces dix « déciles » étant d'autre part rangés par ordre de revenus croissants.

Les données qui suivent sont empruntées à l'ouvrage récent de A.B. Atkinson, *The Economics of Inequality*, Oxford University Press, 1975. On notera qu'en ce qui concerne les extraits ci-dessous, cet auteur se réfère principalement à des statistiques établies à l'intention de la Commission Economique Européenne.

Tous les revenus exprimés s'entendent impôts non déduits.

1. Distribution du revenu national dans quelques pays industriels (Extraits) (op. cit., p. 26)

	20 % les plus riches	40 % les plus pauvres
USA (1966)	44,0 %	15,0 %
Suède (1963)	44,0 %	14,0 %
Grande-Bretagne (1964)	44,2 %	15,3 %
Pays-Bas (1962)	48,4 %	14,0 %
France (1962)	53,7 %	9,5 %

2. *Distribution du revenu national dans trois pays occidentaux*
(Extraits) (op. cit., p. 46)

	<i>Grande-Bretagne</i> 1964	<i>Pays-Bas</i> 1962	<i>République fédérale</i> 1964
10 % les + pauvres .	2,0 %	1,3 %	2,1 %
30 % les + pauvres .	9,3 %	8,2 %	10,0 %
10 % les + riches . .	29,3 %	33,8 %	41,4 %

Il faut retenir de cela que grosso modo, les 10 % les plus favorisés de la population s'attribuent environ 30 % des revenus nationaux, alors que les 30 % les moins favorisés n'en obtiennent qu'environ 10 %.

Cet état de choses a-t-il sensiblement évolué depuis la guerre ? « On doit (...) souligner écrivait en 1975 un des directeurs de la Banque Nationale qu'il n'y a pratiquement pas eu de redistribution du revenu national [en Belgique] depuis vingt-cinq ans » (1).

Il est à peine besoin de souligner qu'il serait impossible de poser correctement le problème de la redistribution du revenu national sans connaître trois données de base : l'échelle des revenus après paiement des impositions, l'importance de la fraude fiscale et la fraction des revenus qui est épargnée à des fins d'investissements.

*
**

L'importance des données qui précèdent ne saurait être surestimée du point de vue de l'analyse des systèmes politiques occidentaux.

Toute la science poitique et, à travers elle, toute la science économique, gravite autour du divage riches-pauvres.

Le problème est, paradoxalement, plus fondamental encore dans les régimes démocratiques que dans les autres, parce que la démocratie est le seul régime qui confère aux non privilégiés une puissance politique qui leur donne, institutionnellement parlant, la capacité de régler le problème de l'inégalité économique à leurs conditions.

Comment faire, en d'autres termes, pour que la puissance électorale que confère la démocratie aux moins favorisés, qui sont de loin les plus nombreux, n'entre pas en conflit avec la puissance réelle que la possession des richesses et le contrôle des leviers de commande donne normalement aux plus riches, qui sont de loin les moins nombreux ?

Le problème ne comporte qu'une solution : c'est que la masse des salariés se répartisse entre deux partis politiques au moins et qu'une pro-

(1) René EWALENKO, La Crise économique ; origine et implications, *Socialisme*, n° 130, août 1975, p. 279.

portion suffisamment grande de cette masse se déclare satisfaite de son sort.

L'enquête atteste, pour sa part, que la seconde branche de cette condition est effectivement réalisée.

Si l'enquête confirme ce résultat par voie de sondages, elle n'en fait pas apparaître le mécanisme : seule une théorie générale des systèmes politiques pourra faire comprendre pourquoi ce qui se passe effectivement doit nécessairement se passer.

Le principe du phénomène est connu. C'est le « cross cutting » des auteurs anglo-saxons, le clivage idéologique des masses. Ce n'est cependant là qu'un point de départ. L'essentiel reste à faire pour situer cet élément du « puzzle » dans le contexte théorique global qui permettra de l'interpréter.

SECTION I. — JUGEMENTS PORTES SUR LA VIE ACTUELLE.

QUESTION. *Que pensez-vous des principes suivants ? 1° La liberté d'entreprise. 2° La recherche individuelle du profit. 3° Le droit pour les riches de jouir librement de leurs revenus sans payer d'impôts trop lourds. 4° Le droit de transmettre un patrimoine important à ses enfants. 5° Le droit de faire fortune.*

Trois réponses possibles : a) respect absolu ; b) devrait être limité par l'Etat ; c) à remplacer.

1. Distribution globale des réponses.

	Respect absolu		A limiter	
Libre entreprise	55,9	67,6	23,6	28,7
Recherche du profit	28,8	35,6	41,7	52,3
Revenus des riches	11,4	13,8	40,4	47,9
Héritage	71,9	85,3	8,6	10,1
Droit de faire fortune	59,3	70,5	18,8	22,7
(suite du tableau)	A remplacer		Non réponses	
Libre entreprise	3,1	3,8	17,5	
Recherche du profit	9,5	12,1	20,0	
Revenus des riches	31,5	38,3	16,7	
Héritage	3,8	4,6	15,7	
Droit de faire fortune	5,6	6,8	16,2	

N.B. Dans chaque couple de pourcentages, le premier est calculé sur l'ensemble de l'échantillon, le second sur la fraction de l'échantillon qui a répondu.

Analyse.

Les principes 1, 4 et 5 sont approuvés par des majorités importantes oscillant entre 55,9 et 71,9 %, ce qui entraîne de faibles soutiens minoritaires oscillant entre 8,6 et 23,6 % en faveur de la limitation de ces libertés par l'Etat et entre 3,1 et 5,6 % en faveur de leur remplacement.

La situation est inverse pour les principes 2 et 3. Le principe 3 fait l'objet d'une désaffection particulièrement massive (11,4 % seulement en faveur du respect absolu). Le score du principe 2 semble en contradiction avec celui du principe 5. La recherche individuelle du profit est condamnée alors que le droit de faire fortune est positivement plébiscité. Il est probable que les répondants ont lié le principe 2 au principe 3 et qu'ils ont voulu condamner en (2) la maximisation de la recherche du profit dans la mesure où elle est à la base de la situation privilégiée des riches.

2. Distribution idéologique des réponses.

	<i>Catholiques pratiquants</i>		
	<i>Respect absolu</i>	<i>A limiter</i>	<i>A remplacer</i>
Libre entreprise	70,7	26,2	3,1
Recherche du profit	36,2	52,9	11,0
Revenus des riches	14,1	55,5	30,4
Héritage	89,0	8,1	2,9
Droit de faire fortune	71,8	22,9	5,3

<i>(suite du tableau)</i>	<i>Catholiques non pratiquants</i>		
	<i>Respect absolu</i>	<i>A limiter</i>	<i>A remplacer</i>
Libre entreprise	67,8	29,2	3,0
Recherche du profit	35,7	53,6	10,6
Revenus des riches	13,6	44,3	42,1
Héritage	84,7	10,9	4,4
Droit de faire fortune	71,9	21,6	6,4

<i>(suite du tableau)</i>	<i>Non catholiques</i>		
	<i>Respect absolu</i>	<i>A limiter</i>	<i>A remplacer</i>
Libre entreprise	58,1	34,8	7,1
Recherche du profit	33,7	47,9	18,4
Revenus des riches	13,0	33,9	53,1
Héritage	75,7	14,1	10,1
Droit de faire fortune	63,4	24,3	12,3

Analyse.

La répartition des réponses par milieux idéologiques révèle un phénomène qui se vérifie, avec des variantes, à travers toutes les réponses analysées. Lorsqu'un aspect de la réalité sociale est critiqué, les catholiques pratiquants sont moins critiques que l'individu moyen, les non catholiques plus critiques, tandis que les catholiques non pratiquants ont des attitudes qui se situent entre les deux extrêmes.

Ce décalage n'empêche pas les réponses caractéristiques de chaque milieu de rester du même ordre de grandeur que les pourcentages globaux. Ainsi, alors que le respect absolu de la liberté d'entreprise était approuvé par 67,6 % des répondants, les pourcentages correspondants des trois milieux idéologiques sont respectivement de 70,7 %, 67,8 % et 58,1 %.

3. Répartition niveaux des réponses par niveaux de revenus.

Comme la volonté de limiter les privilèges des riches serait peu significative si elle n'émanait que des moins favorisés, qui sont de loin les plus nombreux, il est intéressant de rechercher comment les réponses globales se répartissent par niveaux de revenus.

On n'étudiera cette distribution que pour le troisième principe (limitation des revenus élevés) qui fait l'objet de la désaffection la plus significative.

	— 8	8—12	12—16	16—22
Respect absolu	11,8	16,2	13,1	9,1
Limitation	46,9	45,0	44,7	48,4
Remplacement	41,3	38,8	42,2	42,4
(suite du tableau)	22—30	30—50	+ 50	
Respect absolu	16,1	14,4	19,3	
Limitation	45,0	51,2	56,4	
Remplacement	39,0	34,4	24,3	

Analyse

On constate que l'idée de limiter les revenus élevés est largement approuvée par les deux tranches supérieures de revenus. Moins de 20 % des individus situés à ces deux échelons sont d'un avis contraire.

Il n'en résulte pas nécessairement que les riches voteraient dans cette proportion contre leurs intérêts dans un référendum véritable. Leurs

réactions semblent, en réalité, trahir deux choses : leur ambivalence morale à l'égard de leurs propres privilèges (à la fois pour et contre, seul le contre s'exprimant ici) et la pénétration de la classe dominante par des valeurs revendicatives qui commencent à être largement diffusées dans le reste de la collectivité.

On ne perdra pas de vue non plus que les grands privilèges ne représentent qu'une petite fraction de la tranche supérieure des revenus. Nous ne connaissons ni leur attitude, ni ce que seraient leurs réactions le cas échéant.

4. Comparaison avec d'autres résultats.

La même question a été posée sous une forme directe dans une autre partie du questionnaire (voy. infra). Le second résultat confirme absolument le premier.

QUESTION. *Nous aimerions savoir ce qu'on pense, en Belgique, de la vie dans notre pays. Dans quelle mesure en êtes-vous satisfaits ?*

La réponse s'inscrit sur un thermomètre à dix degrés ; les cinq premiers repèrent des intensités décroissantes d'insatisfaction, les cinq derniers des intensités croissantes de satisfaction.

Répartition globale des réponses.

Les réponses qui émanent des individus insatisfaits sont totalisées ci-dessous, de même que celles que émanent d'individus satisfaits, ce qui élimine l'intensité des réactions dans chaque catégorie.

	en % de l'échantillon	en % des réponses
± insatisfaits	19,1	24,7
± satisfaits	59,7	75,3
non réponses	21,20	—

Répartition idéologique des réponses.

	Catholiques pratiquants	Catholiques non pratiquants	Non Catholiques
± insatisfaits	18,8	28,2	33,4
± satisfaits	81,2	71,8	66,5

Répartition des réponses par niveaux de revenus (2).

	— 8	8—12	12—16	16—22
Insatisfaction (degrés 1 + 2 + 3) .	10,0	8,8	10,1	5,6
Satisfaction (6 ^e degré)	19,8	23,1	17,8	17,9
Satisfaction (degrés 8 + 9 + 10) .	30,5	34,5	41,6	37,1

(suite du tableau)	22—30	30—50	+ 50
Insatisfaction (degrés 1 + 2 + 3) .	7,7	4,6	2,1
Satisfaction (6 ^e degré)	15,0	12,7	16,1
Satisfaction (degrés 8 + 9 + 10) .	41,3	44,1	48,6

Analyse des résultats.

La répartition globale des réponses indique que la vie en Belgique est largement plébiscitée par 59,7 % de l'ensemble de l'échantillon, et par 75,3 % des répondants.

La répartition idéologique des réponses confirme que les catholiques pratiquants tolèrent mieux les imperfections de la vie sociale que les deux autres milieux et que l'ensemble de l'échantillon (18,8 % de catholiques pratiquants insatisfaits contre 24,7 % dans l'ensemble de l'échantillon, 18,8 % de catholiques pratiquants insatisfaits contre 33,4 % de non catholiques insatisfaits).

La répartition des réponses par niveaux de revenus révèle un phénomène assez surprenant à première vue : la répartition de la satisfaction et de l'insatisfaction est d'un ordre de grandeur comparable dans toutes les tranches de revenus. On ne tentera pas d'interpréter ce phénomène qui justifierait une étude approfondie.

Comparaison avec d'autres résultats.

Il est intéressant de comparer les jugements portés par les Belges sur leurs conditions d'existences, aux jugements qu'ils ont portés sur leur système politique en réponse à une question que nous n'avons pas retenue.

Vie en société :

± insatisfaits 19,1 % ; ± satisfaits 59,7 % ; non réponses 21,2 %.

Système politique :

± insatisfaits 38,4 % ; ± satisfaits 38,2 % ; non réponses 23,4 %.

(2) Il s'agit de résultats partiels : la première ligne de pourcentages comprend, dans chaque tranche, le total des trois degrés les plus élevés d'insatisfaction, la deuxième ligne le degré le plus bas de satisfaction et la troisième, le total des trois degrés les plus élevés de satisfaction.

Cette disparité de réactions est, à tout prendre, assez normale. On peut juger le système politique moins satisfaisant que la vie sociale. Une autre question se présente à l'esprit. Dans quelle mesure les conditions de vie sont-elles le résultat de l'activité du pouvoir ? Plus généralement, dans quelle mesure un résultat d'ensemble (la vie sociale) est-il attribuable aux divers contrôles qui l'ont rendu possible (politiques, économiques, individuels), alors surtout que ces contrôles se contrôlent mutuellement selon des modalités variables ?

On se contentera d'avoir posé la question pour mémoire.

QUESTION. *Etes-vous plus ou moins satisfaits qu'avant de la vie en Belgique (disons qu'il y a quatre ou cinq ans) ?*

Même type d'échelle de réponses que pour la question précédente, mais graduée cette fois en degrés d'insatisfaction ou de satisfaction croissantes.

Répartition globale des réponses.

	en % de l'échantillon	en % des réponses
— satisfaits	31,4	40,1
+ satisfaits	47,1	59,9
non réponses	21,6	—

Répartition idéologique des réponses.

	Catholiques pratiquants	Catholiques non pratiquants	Non Catholiques
— satisfaits	35,6	43,0	46,1
+ satisfaits	64,4	57,0	54,0

Répartition des réponses par niveaux de revenus (degrés 1 + 2 + 3 ; 6 ; 8 + 9 + 10).

	— 8	8—12	12—16	16—22
Insatisfaction (total des 3 premiers degrés) . .	22,6	24,6	12,9	14,3
Satisfaction (6 ^e degré)	23,0	20,1	17,7	15,0
Satisfaction (total des 3 derniers degrés) . .	15,2	22,6	20,6	27,7

(suite du tableau)	22—30	30—50	+ 50
Insatisfaction (total des 3 premiers degrés)	14,4	11,0	5,3
Satisfaction (6 ^e degré)	17,1	18,1	24,3
Satisfaction (total des 3 derniers degrés)	25,4	30,1	47,2

Analyse des résultats.

Ces réponses peuvent, mutatis mutandis, s'analyser de la même façon que les réponses précédentes :

— les individus qui se disent plus satisfaits qu'avant sont beaucoup plus nombreux que ceux qui se disent plus insatisfaits (59,9 contre 40,1 %) ;

— les catholiques pratiquants sont généralement moins insatisfaits que le répondant moyen (35,6 contre 40,1 %), que les catholiques non pratiquants (35,6 contre 43 %) et surtout que les non catholiques (35,6 contre 46,1 %) ;

— la répartition des réponses par niveaux de revenus est comparable dans les six premières tranches de revenus en dépit de disparités sensibles, alors que l'insatisfaction et la satisfaction sont respectivement minimales et maximales dans la tranche la plus élevée.

Comparaison avec d'autres résultats.

Il est, à cet égard encore, possible et significatif de comparer les jugements portés sur l'évolution de la vie sociale à ceux qui visent l'évolution du système politique :

Vie en société :

— satisfaits 31,4 % ; + satisfaits 47,1 % ; non réponse 21,6 %.

Système politique :

— satisfaits 33,4 % ; + satisfaits 40,9 % ; non réponse 25,6 %.

La différence des deux appréciations reste sensible mais elle est moins accusée, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il ne s'agit plus d'apprécier une différence entre deux réactions, mais une différence portant sur l'évolution de ces deux réactions.

QUESTION. *Sur une échelle à dix degrés allant de « très insatisfait » à « très satisfait », où pensez-vous que se placeraient actuellement les groupes sociaux suivants : ouvriers, employés, cadres et professions libérales, commerçants, patrons et agriculteurs ?*

Portée de la question.

Comment les principales catégories sociales se situeraient-elles mutuellement sur une échelle d'insatisfaction-satisfaction ? Telle qu'elle est formulée ci-dessus, la question ne permet pas d'analyser directement le phénomène.

Pour le décrire sans ambiguïté, il faudrait demander à chaque catégorie comprise dans l'échantillon si elle estime chacune des autres catégories plus ou moins privilégiée qu'elle, mais ce type de libellé se serait heurté à des difficultés techniques.

Une telle exploration serait pourtant intéressante à de nombreux titres.

Elle permettrait, par exemple, de mieux éclairer le mécanisme de l'exode rural. Si les agriculteurs jugeaient la condition ouvrière préférable à celle du petit artisanat, on comprendrait mieux pourquoi les fils de paysans qui abandonnent la terre s'orientent vers l'usine plutôt que vers des professions artisanales qui disparaissent (plombiers, électriciens, etc.) en dépit des énormes besoins en services de ce genre qui caractérisent les sociétés industrielles.

Elle permettrait également de montrer que chaque catégorie sociale est souvent vue autrement par les autres qu'elle ne se voit elle-même. Il y a différentes images concurrentes de la classe ouvrière dans notre société et sa stabilité politique ne peut être appréciée valablement que si l'on n'en néglige aucune. L'isolement relatif de la classe ouvrière est un des facteurs de la stabilité politique des sociétés industrielles. Cela était vrai hier. Ce l'est encore aujourd'hui, mais la configuration des attitudes inter-catégorielles qui permettrait de mesurer le phénomène évolue au fur et à mesure que ces sociétés se transforment.

Elle permettrait finalement d'aborder le problème des rapports entre classes sociales dans une perspective différente de celle qui caractérise l'étude statistique des clivages tentée d'autre part. A tout le moins serait-il souhaitable que les deux techniques d'analyse soient utilisées conjointement.

A travers cette lacune circonstancielle et bien naturelle de l'enquête, on touche à une lacune réelle de la sociologie politique et, en particulier,

de la technique des sondages. Ces disciplines ont, en effet, tendance à privilégier indûment l'étude des attitudes des gouvernés à l'égard du pouvoir aux dépens des jugements que les diverses catégories de gouvernés portent les unes sur les autres. En privilégiant ainsi le consensus politique aux dépens de la cohésion sociale, on oublie que les deux notions s'éclairent réciproquement. On ne comprend bien les attitudes adoptées par les Flamands et par les Wallons à l'égard des gouvernants qui cherchent à arbitrer leurs différends qu'en tenant compte de la façon dont les Flamands et les Wallons se voient mutuellement. Aucun politologue n'ignore ce principe élémentaire d'analyse. Ce qui manque, c'est une technique de mesure directe de la cohésion sociale et une meilleure association des composantes sociologiques et des composantes politiques du phénomène.

Ceci dit, on peut tenter d'approcher indirectement celui-ci en analysant les réponses données à la question posée. Si la satisfaction que les agriculteurs s'attribuent est inférieure à celle qu'ils attribuent aux ouvriers, il en résultera qu'ils jugent la classe ouvrière plus avantagée que la classe paysanne et c'est bien, semble-t-il, ce que l'enquête révèle.

Analyse des réponses.

Voici, à titre d'exemple, ce que donne une analyse partielle des jugements portés par les agriculteurs sur la condition ouvrière et sur leur propre condition.

a) *En termes globaux.*

— 41,5 % des agriculteurs déclarent les ouvriers insatisfaits, ce qui laisse 58,5 % d'agriculteurs pour juger les ouvriers satisfaits :

alors que :

— 78,8 % des agriculteurs déclarent les agriculteurs insatisfaits, ce qui ne laisse que 21,2 % des agriculteurs pour juger la condition agricole satisfaisante.

b) *En termes de degrés de satisfaction ou d'insatisfaction :*

— les agriculteurs qui situent les ouvriers au maximum de l'insatisfaction représentent 6 % des agriculteurs ;

— alors que les agriculteurs qui placent les agriculteurs au maximum de l'insatisfaction représentent 30,1 % des agriculteurs.

D'autre part, et au rebours ;

— les agriculteurs qui situent les ouvriers au maximum de la satisfaction représentent 9,1 % des agriculteurs ;

— alors qu'aucun agriculteur ne se situe au maximum de la satisfaction.

Il résulte de ces quelques résultats que les agriculteurs ont effectivement tendance à considérer la condition ouvrière comme plus satisfaisante que la leur.

Problèmes d'interprétation.

Il ne s'agit là que de résultats bruts que seul un complément d'analyse permettrait d'interpréter de façon satisfaisante (3).

Nous nous en tiendrons, pour notre part, à deux observations.

Il y a des agriculteurs dont le niveau de vie est supérieur ou inférieur à celui de certains ouvriers. Les jugements portés par ces deux catégories d'agriculteurs sur la condition ouvrière considérée dans son ensemble peuvent être influencés par ce genre de facteur. Même si l'on devait admettre que la condition ouvrière ou agricole globale n'est qu'une vue de l'esprit, il n'en resterait pas moins que des jugements sont portés sur ce genre d'entités et qu'ils ont un impact politique.

D'autre part, rien ne prouve à priori que l'insatisfaction des agriculteurs dépend principalement du revenu. Elle pourrait aussi dépendre de l'anxiété provoquée par des endettements consentis en vue de permettre la mécanisation des exploitations, de la crainte du lendemain éprouvée par des individus dont les exploitations sont à la limite de la rentabilité, d'une participation jugée insuffisante dans la consommation de certaines valeurs culturelles (vacances, instruction, etc.).

Ces quelques facteurs et bien d'autres qui devraient, pour bien faire, être pris en considération, ne peuvent l'être ici.

SECTION II. — JUGEMENTS RELATIFS A L'AVENIR.

QUESTION. *Faut-il redistribuer le revenu national aux dépens des gros revenus et au profit des petits ?*

Six réponses possibles : 1° tout-à-fait d'accord ; 2° d'accord avec réserves ; 3° cela dépend ; 4° plutôt pas d'accord ; 5° pas du tout d'accord ; 6° ne sait pas.

(3) Cf à ce propos, dans le présent numéro, l'article de Nicole DELRUELLE : L'opinion publique et les conflits de classes.

Répartition globale des réponses.

	<i>en % de l'échantillon</i>	<i>en % des réponses</i>
Accord complet	45,8	52,6
D'accord + réserves	22,0	24,9
Cela dépend	6,9	8,0
Plutôt pas	3,4	4,0
Pas du tout	4,8	5,4
Ne sait pas	4,4	5,1
Non réponses	12,7	—

Répartition idéologique des réponses.

	<i>Catholiques pratiquants</i>	<i>Catholiques non pratiquants</i>	<i>Non Catholiques</i>
Accord complet	46,0	54,4	68,4
D'accord + réserves	31,0	20,3	14,6
Cela dépend	8,3	8,0	7,1
Plutôt pas	4,1	5,3	6,6
Pas du tout	4,9	6,9	3,8
Ne sait pas	4,8	5,2	5,5

Répartition des réponses par niveau de revenus.

	<i>— 8</i>	<i>8—12</i>	<i>12—16</i>	<i>16—22</i>
Accord complet	59,7	62,0	67,8	52,7
D'accord + réserves	27,8	20,4	20,1	28,9
Cela dépend	6,0	4,2	3,1	5,9
Plutôt pas	2,2	1,9	1,7	3,0
Pas du tout	0,0	5,4	1,2	3,9
Ne sait pas	4,4	6,2	6,1	5,7

<i>(suite du tableau)</i>	<i>22—30</i>	<i>30—50</i>	<i>+ 50</i>
Accord complet	53,5	42,7	39,7
D'accord + réserves	24,8	27,3	23,5
Cela dépend	11,0	12,6	10,0
Plutôt pas	3,6	6,4	10,0
Pas du tout	3,6	6,1	14,4
Ne sait pas	3,6	4,6	2,5

Analyse des résultats.

Sur le plan global, un accord massif en faveur d'une répartition plus équitable des revenus se dégage. La somme des « tout-à-fait d'accord » et des « d'accord avec réserves » représente 67,8 % de l'ensemble de l'échantillon et 77,5 % des réponses données. Le pourcentage des individus qui ne savent que répondre est relativement faible, quant au pourcentage des non réponses (12,7 %), il est beaucoup plus faible que d'habitude, ce qui semble indiquer que cette question particulière a stimulé l'échantillon.

Sur le plan idéologique, ce plébiscite massif se retrouve dans les trois milieux. Le total des deux premières réponses (tout à fait d'accord et d'accord avec réserves) représente 77 % des réponses chez les catholiques pratiquants, 74,7 % des réponses chez les catholiques non pratiquants et 83 % des réponses chez les non catholiques. Les catholiques non pratiquants sont cette fois plus conservateurs que les catholiques pratiquants. L'interprétation des quatre dernières réponses dans les trois milieux ne semble rien révéler de significatif.

L'analyse des réponses par tranches de revenus montre enfin que les pourcentages de « tout à fait d'accord » restent élevés dans les tranches supérieures. Les pourcentages d'individus qui se déclarent d'accord dans chaque tranche sont assez irréguliers, mais ces disparités s'atténuent si on fait la somme des deux premières réponses par tranche et on retombe, par ce biais, sur la plus grande homogénéité habituelle des réponses faites par des individus situés aux divers niveaux de bien-être ; c'est ainsi :

- que les pourcentages de « tout à fait d'accord » descendent de 59,7 % à 39,7 % lorsqu'on glisse de la première à la dernière tranche ;
- alors que les pourcentages exprimant la somme des deux premières réponses sont respectivement de 87,5 %, 82,4 % ; 87,9 %, 81,6 %, 78,3 %, 70,0 % et 63,2 %.

Interprétation des résultats.

Ce score élevé de réponses favorables ne doit pas faire perdre de vue que l'approbation d'un principe de ce genre n'implique nullement que ceux qui l'approuvent en approuveraient aussi les divers modes de réalisation possible.

Les réponses faites n'indiquent qu'une approbation morale. Pour augmenter leur intérêt politique il faudrait changer de grossissement et explorer les réactions de l'échantillon au niveau des principales modalités possibles d'une politique de revenus.

En voici quelques unes pour fixer les idées ;

- alourdissement des taxes frappant les produits de luxe (et les firmes qui les produisent) ;
- accroissement de la fiscalité frappant les revenus du capital, sans allègement des impôts frappant les revenus du travail ;
- accroissement de la fiscalité frappant les revenus du capital, mais avec allègement des impôts frappant les revenus du travail.
- adjonction aux formules précédentes d'un impôt sur le capital analogue à celui qui est prélevé dans certains pays industriels (Allemagne fédérale, etc.) ;
- suppression des présomptions de fraude englobées dans les impositions sur le revenu au profit des contribuables qui accepteraient de renoncer au secret bancaire, etc.

Il n'était pas sans intérêt de souligner que l'accord d'une catégorie d'individus sur un principe peut signifier des choses très différentes au niveau des applications.

Comparaison avec d'autres résultats.

Les données ci-dessus confirment, on le sait, celles qui ont été analysées sous la première question étudiée en tête de la Section I de cette étude, au sujet de la libre jouissance de leurs revenus par les riches.

Il s'agit dans les deux cas de la même question, mais posée dans des termes différents. Dans le premier, on demandait si les riches doivent continuer à jouir d'un privilège. Dans le second, on demande si ce privilège devra être limité dans l'avenir, ce qui touche au futur et au thème dit « de la nouvelle société ».

QUESTION. *Comment voyez-vous l'avenir de notre société ? Indiquez parmi les cinq possibilités suivantes celle qui vous paraît la plus probable : 1° une révolution ; 2° une remise en ordre par voie autoritaire ; 3° les institutions politiques continueront à fonctionner comme maintenant ; 4° nos institutions surmonteront leurs difficultés ; 5° vous ne savez pas.*

Répartition globale des réponses.

	en % de l'échantillon	en % des réponses
Révolution	4,1	4,8
Solution autoritaire	11,5	14,2
Continueront	22,0	26,2
Surmontera	19,8	24,0
Ne sait pas	25,2	30,8
Non réponses	17,5	—

Répartition idéologique des réponses.

	<i>Catholiques pratiquants</i>	<i>Catholiques non pratiquants</i>	<i>Non Catholiques</i>
Révolution	5,5	4,3	3,9
Solution autoritaire	11,8	14,8	19,7
Continueront	24,3	28,3	27,3
Surmontera	27,0	20,7	22,3
Ne sait pas	31,4	31,9	26,7

Répartition des réponses par tranches de revenus.

	- 8	8—12	12—16	16—22
Révolution	6,0	6,6	5,2	4,0
Solution autoritaire	14,8	20,1	14,4	7,6
Continueront	20,4	20,3	20,0	26,9
Surmontera	17,8	14,8	24,5	22,3
Ne sait pas	41,1	38,2	35,9	39,2

(suite du tableau)	22—30	30—50	+ 50
Révolution	4,6	3,5	5,6
Solution autoritaire	15,8	14,6	17,3
Continueront	28,7	29,5	28,6
Surmontera	26,3	31,0	27,5
Ne sait pas	24,7	21,3	21,0

Analyse des résultats.

Au niveau global, ce qui frappe immédiatement, c'est l'accent relativement fort mis sur le risque « autoritaire » et l'accent relativement faible qui affecte le risque « révolutionnaire » : 11,5 contre 4,1 % de l'ensemble et 14,2 contre 4,8 % des réponses.

Cet écart se retrouve dans les trois milieux idéologiques. L'anticipation du risque autoritaire est plus faible chez les catholiques pratiquants que dans les deux autres milieux (11,8, 14,8 et 19,7 %). Les différences d'appréciations du risque révolutionnaire dans les trois milieux sont trop faibles pour être significatives.

Quant aux pourcentages par niveaux de revenus, ils ont tendance à être du même ordre de grandeur dans toutes les tranches, mais avec des irrégularités qui semblent difficiles à expliquer à première vue.

Interprétation des résultats.

On a préféré discuter cette interprétation au titre de la question suivante, qui fait apparaître des distributions d'attitudes très semblables, mais dans un éclairage beaucoup plus significatif, puisqu'il ne s'agira plus d'avenir prévu, mais d'avenir souhaité.

Cela nous laisse le loisir d'évoquer un phénomène que tous les sondages de ce type confirment et que les réponses à cette dernière question vérifient indirectement : dans toutes les sociétés industrielles, on trouve en règle générale, au moins cinquante pour cent de la population pour se déclarer satisfaite de la vie en société.

Il s'agit d'un fait nouveau dans l'histoire des peuples : les quelque cent millions d'Américains sur deux cents, les quelque vingt-cinq millions de Français sur cinquante qui plébiscitent leur société et souvent leur système politique représentent une masse écrasante de ralliés inconditionnels par rapport à la couche sociale extrêmement mince qui pouvait se dire dans l'aisance il n'y a pas si longtemps.

Cette expansion de la satisfaction est certainement liée à l'énorme enrichissement qui caractérise aujourd'hui la moitié supérieure de la population dans les sociétés industrielles. Le fait n'en demeure pas moins que l'acceptation de l'ordre établi est beaucoup moins distordue que la répartition du revenu national.

Deux questions fondamentales se posent à ce propos.

1° Quelles peuvent être, dans un contexte de ce genre, les attitudes politiques de la moitié inférieure de la population, dont le sort n'est pas comparable ? La pression conformiste exercée par la moitié supérieure sur la moitié inférieure de la stratification sociale n'oblige-t-elle pas la moitié la plus pauvre à consentir malgré elle, par entraînement, par résignation ou par apathie ? Cela permettrait de comprendre que beaucoup plus de la moitié des individus se déclarent finalement satisfaits de la vie en société.

2° Dans quelle mesure la satisfaction exprimée par la moitié supérieure du corps social est-elle authentique ? N'est-elle pas elle-même conditionnée pour une part, et par quoi ?

Le problème est complexe, pour deux raisons.

L'une est que tout est conditionnement dans la vie sociale, ce qui signifie qu'il n'existe pas d'attitudes politiques non conditionnées, même au sommet de l'échelle des revenus.

L'autre et ceci explique cela, est qu'il y a deux modes principaux de conditionnements : les conditionnements par récompenses et les conditionnements punitifs. Il en résulte, par définition, que la distribution des

récompenses économiques au profit des milieux privilégiés n'est pas moins conditionnante dans leur chef que la mise en œuvre des autres modes de conditionnement qui permettent d'obtenir le consentement de la partie des échelons inférieurs qui se déclarent satisfaits.

Encore n'est-ce là qu'un point de départ.

On distingue trois formes principales de conditionnements par récompenses : les récompenses immédiates (qui sont principalement économiques) ; les récompenses doctrinales (qui sont fondées sur des espoirs : vie future, paradis socialiste) et les promesses de récompenses.

Les récompenses économiques immédiates peuvent à leur tour prendre deux formes, selon qu'elles sont authentiquement satisfaisantes ou qu'elles ne valent que comme fiches de consolation.

Quant aux conditionnements punitifs, il en existe également trois formes qui se modalisent à l'infini : la coercition, la privation de récompense et la menace de mettre en œuvre les deux premiers modes.

Ces diverses modalités de conditionnement permettent de distinguer par la pensée cinq catégories principales d'attitudes politiques et, à certains égards, de citoyens :

- ceux qui acceptent l'ordre établi parce qu'ils sont bénéficiaires de satisfactions économiques substantielles ;
- ceux qui l'acceptent parce qu'ils sont bénéficiaires de satisfactions doctrinales ;
- ceux qui se résignent à l'accepter en raison des satisfactions économiques inauthentiques qui leur sont attribuées ;
- ceux qui l'acceptent en l'absence de toute satisfaction, parce qu'ils ne se sentent pas en mesure d'échapper aux fatalités qui pèsent sur eux ;
- ceux qui ne l'acceptent pas, mais qui se conforment néanmoins parce que leur révolte potentielle est mise en échec par une force jugée à tort ou à raison invincible.

Rien ne s'oppose à ce que certains de ces conditionnements conjuguent leurs efforts au sein d'une même conscience individuelle. La plus grande tolérance manifestée par les catholiques pratiquants à l'égard des imperfections de la vie en société s'explique simplement si l'on admet qu'à niveaux de satisfactions économiques égaux, les catholiques pratiquants ajoutent aux satisfactions objectives dont ils bénéficient des satisfactions doctrinales qui les rendent moins sensibles aux imperfections de leur condition que ne le sont les individus des deux autres milieux.

Même si l'on accepte cette manière de raisonner, ce ne sera jamais là qu'un début d'explication. Après avoir expliqué pourquoi les catholiques se résignent plus facilement que les non catholiques, il faudra expliquer pourquoi leurs attitudes à l'égard de la question sociale évoluent, pourquoi après avoir été conditionnés dans un sens ils se déconditionnent aujourd'hui pour se reconditionner dans un autre sens, ce que sont le déconditionnement, le reconditionnement et ainsi de suite.

Encore ne s'agit-il que d'un cas particulier d'attitude.

On trouve, en effet, des attitudes politiques conditionnées à tous les niveaux de la stratification sociale. Chacune d'elle n'est interprétable que par référence à l'ensemble du système politique. Encore une fois, seul un modèle global de société peut permettre l'interprétation de ses éléments constitutifs. Un tel modèle sera toujours à refaire, mais plus on le remettra sur le métier, plus on progressera dans la compréhension des ressorts de la vie sociale.

La pensée scientifique ne tourne en cercle qu'en apparence. Les explications les plus complexes ne sont jamais que la menue monnaie de quelques principes simples dont les dosages et l'interprétation seuls doivent être périodiquement remis en question. Vue d'un œil froid et de haut, la condition sociale des hommes a toujours été dramatique. Pour la majorité des hommes vivants, cela est vrai aujourd'hui comme ce l'était hier. Or, les sociétés existent et fonctionnent. C'est donc qu'elles ont dû mettre au point des mécanismes psychologiques qui *obligent les hommes à consentir à l'inacceptable*. Il en sera ainsi aussi longtemps que les systèmes sociaux seront inégalitaires, donc oppressifs. Que les démocraties industrielles le soient moins que tout autre régime antérieur ou extérieur, la chose n'est pas niable. Il n'en demeure pas moins qu'elles le restent assez pour que les mécanismes qui fabriquent le consentement politique depuis l'apparition des sociétés historiques sur la terre y soient toujours actifs. Il se fait simplement qu'au lieu d'occuper l'avant-scène, ils se sont retirés à l'arrière-plan où ils agissent sur un mode discret. Leur action n'en est que plus difficile à déceler. L'étonnant n'est pas qu'un homme puisse être contraint par la force à se plier à l'inacceptable. L'étonnant c'est qu'il puisse, en outre, être amené à y consentir, ce qui n'est pas du tout la même chose. Là est, pensons-nous, la clé de l'élucidation de ce que Napoléon, qui s'y connaissait, appelait le « mystère social ». Le mystère est que les sociétés fonctionnent alors que les inégalités et les oppressions qui les caractérisent devraient, à première vue, y entretenir une anarchie permanente. La solution est que l'on puisse amener l'homme à consentir suffisamment à sa condition pour que les systèmes sociaux fonctionnent tout compte fait. Cette magie va plus loin qu'on ne pourrait le penser à première vue. Croire qu'on est satisfait, c'est déjà l'être de quelque

façon. D'où cet autre paradoxe : l'homme, cet être voué au malheur, profite de la moindre éclaircie pour rire, chanter et danser. L'histoire des cultures l'atteste. Il est vrai que ceux que la société écrase ne font guère l'histoire et l'écrivent moins encore.

La théorie des conditionnements est le fil conducteur qui mène à la compréhension de ce phénomène, mais ce n'est pas un fil conducteur facile à suivre.

QUESTION. *Parmi les cinq possibilités précédentes, quelle est celle que vous souhaitez personnellement voir se réaliser ?*

Répartition globale des réponses.

	<i>en % de l'échantillon</i>	<i>en % des réponses</i>
Révolution	2,1	2,6
Solution autoritaire	16,0	19,5
Continueront	9,8	12,0
Surmontera	38,2	46,1
Ne sait pas	16,2	19,8
Non réponses	17,7	—

Répartition idéologique des réponses.

	<i>Catholiques pratiquants</i>	<i>Catholiques non pratiquants</i>	<i>Non Catholiques</i>
Révolution	1,0	3,9	4,5
Solution autoritaire	15,4	23,3	23,8
Continueront	12,5	12,7	9,1
Surmontera	51,7	39,0	44,3
Ne sait pas	19,4	21,1	18,3

Répartition des réponses par niveaux de revenus.

	<i>— 8</i>	<i>8—12</i>	<i>12—16</i>	<i>16—22</i>
Révolution	2,2	2,6	4,0	1,7
Solution autoritaire	17,4	27,7	19,7	16,2
Continueront	6,1	19,0	8,7	9,5
Surmontera	48,9	21,1	41,9	47,9
Ne sait pas	25,3	29,6	25,6	24,6

(suite du tableau)	22—30	30—50	+ 50
Révolution	2,6	1,3	3,1
Solution autoritaire	18,4	19,8	25,4
Continueront	13,3	16,2	9,2
Surmontera	46,3	53,0	54,7
Ne sait pas	19,4	9,7	7,7

Analyse des résultats.

Lorsqu'il s'agit de qualifier un avenir désiré et non plus seulement de prévoir, l'écart se creuse encore, au niveau global, entre le risque révolutionnaire et le risque autoritaire : 2,1 contre 16 % sur l'échantillon complet, 2,6 contre 19,5 % des réponses. Ceux qui prévoyaient la révolution étaient plus nombreux que ceux qui la souhaitent. Ceux qui prévoyaient le fascisme étaient moins nombreux que ceux qui y voient le remède à leurs anxiétés. En ces matières, les pourcentages sont d'ailleurs des indices très imparfaits. Le poids politique réel d'une minorité active (ou potentiellement active) ne saurait se mesurer adéquatement en pourcentages de l'ensemble.

La distribution idéologique des réponses conserve, en gros, son profil habituel. Cependant, le décalage est cette fois très faible entre catholiques non pratiquants et non catholiques. En outre et dans ces deux derniers milieux, on atteint des pourcentages de risques autoritaires proches des 25 % des réponses, ce qui est très différent des 19,5 % d'abord observés au niveau global.

Quant à la distribution des réponses par niveaux de revenus, elle met bien en évidence l'homogénéité des réactions des différents niveaux de bien-être. En dépit des différences de pourcentages que l'on peut relever entre les tranches, les deux risques restent liés par un écart qui est du même ordre de grandeur dans toutes les tranches. L'anxiété génératrice de réactions pré-fascistes est, sans conteste, très équitablement distribuée dans l'ensemble de la population.

Interprétation des résultats.

Que signifient cette disproportion des deux pourcentages ?

Peut-être, les privilégiés sont-ils plus sensibles aux menaces qui remettent leur statut en question que les non privilégiés, les premiers n'étant pas l'objet de la même pression conditionnante que les seconds. Les uns ont appris la résignation alors que rien ne viendrait tempérer la révolte des couches moyennes menacées par une crise. Cette interprétation serait plus attrayante si le risque autoritaire était plus élevé dans les tranches de revenus correspondantes. L'argument n'est pas nécessairement infirmé

par cette difficulté, mais les données chiffrées n'en indiquent pas moins qu'il faut prendre garde à ne pas l'utiliser d'une manière simpliste.

Une autre explication, beaucoup plus simple, se présente à l'esprit. L'enquête a chiffré le risque révolutionnaire classique (avec prise du pouvoir) mais elle n'a pas cherché à faire apparaître le risque contestataire d'une autre nature qui est apparu depuis mai 1968. Si elle l'avait fait, la somme des deux pourcentages subversifs aurait diminué d'autant l'écart dont on cherche à rendre compte.

On aurait tort, d'ailleurs, d'attacher trop d'importance à cette disproportion des deux risques. Non seulement il n'y a aucune raison, à priori, pour que le nombre des révolutionnaires soit égal à celui des contre-révolutionnaires, mais il n'y en a pas davantage, en dessous d'un certain seuil, pour que les possibilités objectives de révolution dépendent du nombre de ceux qui l'appellent de leurs vœux. Il n'est, à la limite, pas nécessaire du tout qu'une révolution soit possible pour que des factions antagonistes, prenant leurs espoirs ou leurs terreurs pour des réalités, s'enferment dans un affrontement qui les incorpore au réel.

La vraie question est de savoir si une révolution est possible dans un pays industriel, si le vrai risque en cas de crise des institutions n'est pas le risque autoritaire, si la disproportion des pourcentages ne confirme pas l'hypothèse à sa manière et si la « statistique historique » ne va pas dans le même sens. Le fait est que depuis le début du XIXe siècle, aucun mouvement social n'a pu prendre le pouvoir dans ces pays, alors que de nombreuses crises sociales ont entraîné des réactions autoritaires victorieuses. Il y a-t-il des raisons pour que les choses aient changé, alors que l'enrichissement de couches moyennes a considérablement élevé le nombre des individus qui se sentent menacés par ceux qui sont situés plus bas qu'eux dans l'échelle sociale ?

Venons-en à un autre ordre d'idées.

Les théoriciens de la démocratie distinguent, depuis toujours, entre « l'opposition dans le régime » et « l'opposition au régime ». Les réponses précédentes montrent qu'il est nécessaire de distinguer corrélativement le mécontentement « dans la société » du mécontentement dirigé « contre la société ». Rien n'empêche une même catégorie sociale de se déclarer simultanément insatisfaite de sa condition et satisfaite de la société comme telle. Il n'y a pas contradiction parce que les deux réactions ne sont pas mesurées sur la même échelle, mais il y a ambivalence d'attitude.

On se souviendra que 21,2 % des agriculteurs seulement se déclaraient satisfaits de leur condition, les 78,8 % restant s'accordant pour la juger insatisfaisante à des degrés divers.

Or, quand on comptabilise les réactions de la même catégorie sociale à l'égard de la vie en Belgique, 74,7 % des agriculteurs se déclarent satisfaits ; le reste, soit 25 % seulement, se déclare insatisfait.

Les proportions sont presque inverses.

Les ambivalences de ce genre se retrouvent aujourd'hui dans tous les domaines. Les citoyens des pays industriels sont de plus en plus pour et contre l'automobile, l'urbanisation sauvage, la croissance économique, la société de consommation, et par sommation de ces composantes, la société elle-même. Aussi longtemps qu'il se maintient, un tel blocage des consciences individuelles implique, au niveau politique, un blocage corrélatif de toute volonté réformatrice cohérente.

Le seul agent qui puisse réaliser ce blocage des issues aussi longtemps qu'il fonctionne d'une manière acceptable est le pouvoir politique. Il suffirait, pour prendre un exemple, que le pouvoir cesse d'investir dans des entreprises de suraménagement du réseau routier, et spécialement du réseau urbain (tunnels, ponts, enjambements, réseaux d'autoroutes se déployant en spirale à travers les tissus bâtis), pour que la circulation s'arrête et pour que l'acceptation ambivalente de l'automobile cède la place à un rejet révolutionnaire des dirigeants, voire de l'instrument lui-même. Il en va de même, à la limite, de la vie sociale toute entière.

On peut exprimer la même chose d'une façon schématique en distinguant trois états caractéristiques des attitudes de la collectivité à l'égard du pouvoir. La satisfaction absolue (S), l'insatisfaction absolue (I) et une forme intermédiaire de ces deux états qui les associe sous des formes compatibles (i/s). Le pouvoir ne peut réaliser la satisfaction absolue de tous faute de moyens et parce qu'il a partie liée avec les couches privilégiées. Les gouvernants ne peuvent pas davantage permettre à l'insatisfaction absolue de se généraliser parce qu'ils perdraient leur pouvoir. Il ne reste, dès lors, au système qu'une issue praticable : maintenir la collectivité dans un état d'ambivalence intermédiaire caractérisé par une faible proportion d'insatisfaction dangereuse et par une forte proportion d'insatisfaction non dangereuse, à la rigueur comptabilisable en termes de satisfaction globale et c'est bien ce que l'enquête fait apparaître.

Comment qualifier ce phénomène ?

Les politologues définissent traditionnellement le pouvoir comme un organe dont le rôle est de résoudre des problèmes en allouant autoritairement des valeurs rares. Cette définition n'est pas sans mérites, mais elle n'est guère éclairante, en l'espèce. Mieux vaudrait comparer les sociétés humaines à des organismes assaillis en permanence par des nuisances de toutes sortes (guerre, maladie, pauvreté, inégalité, exploitation, pollution, etc.) et définir, dans ce contexte, le contrôle politique comme l'organe social dont le rôle est, non de supprimer ces nuisances, mais

de les rendre supportables. Si le problème est de refouler inlassablement ces nuisances sous les seuils d'intolérance des collectivités, le pouvoir résout certes des problèmes mais, ce faisant, il consolide aussi ce qu'il combat. C'est dire que tout pouvoir fait en permanence deux choses très différentes : transformer des nuisances jugées insupportables en nuisances tout juste supportables et, par le fait même, consolider la partie des nuisances qu'il n'a pas pu ou pas voulu éliminer. Comment, dans ces conditions, les sociétés humaines pourraient-elles être autre chose que des conservatoires de nuisances consolidées ?

Telle était bien la question posée, puisqu'il s'agissait d'expliquer l'ambivalence essentielle dont fait preuve le citoyen moderne à l'égard de l'ordre social existant. On a voulu montrer, une fois encore, que ce type de phénomène ne peut s'interpréter que dans le cadre d'une étude systémique, c'est-à-dire globale, du contrôle politique.

Il reste à évoquer un dernier aspect des choses, celui du calcul explicite ou implicite des risques et des avantages qui est à la base de tout choix politique radical. Il n'y a pas contradiction entre l'explication des attitudes politiques en termes de conditionnements sociaux et leur explication en termes de choix rationnels. D'abord et encore une fois parce que toute attitude sociale est conditionnée par le fait même qu'elle est sociale. Ensuite parce que les conditionnements sensibilisent ou désensibilisent les hommes à leur condition et que le degré de sensibilité ou d'insensibilité d'un individu à son sort est un des éléments de base de son calcul politique.

Il semble bien que l'homme moyen n'opte finalement en faveur de la révolte que sous l'action de deux forces conjuguées : le sentiment éprouvé à tort ou à raison de n'avoir rien à perdre en sautant dans l'inconnu, et l'accession corrélatrice à un état de transe qui lui fait considérer comme normal de risquer sa vie dans l'espoir d'améliorer son sort futur ou celui de ses semblables. Les révolutions ne sont pas faites d'abord par des professionnels de la révolution. Elles sont faites d'abord par des masses que leurs malheurs ont rendu enragées. Dire que la propension à vouloir une révolution est faible dans une société industrielle, revient finalement à dire que le citoyen moyen estime avoir plus à perdre qu'à gagner à rejeter le statu quo.

Il serait intéressant d'étudier cet aspect des choses par voie de sondage. L'enquête n'ayant pu s'orienter dans cette direction qui supposerait des moyens accrus, il suffira de rappeler que le phénomène était déjà bien perceptible lors des dernières élections présidentielles françaises. Non seulement les électeurs marginaux dont dépendait l'issue refusaient obstinément de faire pencher la balance en faveur de l'union des gauches, mais la gauche elle-même assortissait ses audaces de tant de précautions oratoires qu'on peut se demander si ces restrictions ne visaient pas autant

à la rassurer elle-même qu'à rassurer les électeurs du centre. On notera enfin que le calcul des avantages et des inconvénients d'une révolution ne dépendent plus seulement aujourd'hui de facteurs internes. Il dépend aussi de la force d'attraction de modèles extérieurs. Or ces modèles ne sont guère engageants. Si un système socialiste se mettait à fonctionner d'une manière acceptable, ne fût-ce que dans un pays, l'équation électorale des régimes occidentaux en serait considérablement modifiée. Nul ne sait ce que l'avenir réserve à cet égard. Les pays occidentaux pourraient être incapables d'enrayer le processus de dislocation des rapports sociaux dans l'abondance qui est en cours. A l'issue de la présente phase d'accumulation forcée, une économie socialiste pourrait « décoller ». Aucune prospective politique ne peut ignorer qu'avant de se réaliser, l'avenir a souvent été si improbable qu'il n'était même pas conçu comme possible.

Modalisation communautaire des résultats.

Il est intéressant de montrer ici à titre exceptionnel comment les réponses à l'échelon national « pondéré » se répartissent aux niveaux communautaires.

	<i>National</i>	<i>Flandre</i>	<i>Wallonie</i>	<i>Bruxelles</i>
Révolution	2,6	1,2	3,5	6,3
Solution autoritaire .	19,5	11,2	33,9	20,1

La conclusion de ces quelques chiffres ne semble pas douteuse ; le risque autoritaire ne dépend pas du nombre d'individus qui souhaitent une révolution, il dépend de l'image que les individus les plus allergiques au risque révolutionnaire se font de ce risque.

Il aurait presque certainement suffi de demander à l'échantillon d'évaluer subjectivement le pourcentage des révolutionnaires que compte la collectivité nationale pour voir apparaître des pourcentages supposés hors de proportion avec les pourcentages réels.

Considérations finales.

On ne répètera jamais assez que la science politique ne commencera vraiment à se développer que lorsque les théoriciens et les praticiens accepteront de travailler ensemble. Des progrès sensibles ne pourront

être réalisés dans cette direction que par des équipes interuniversitaires au sein desquelles la collaboration des deux types de chercheurs serait érigée en règle impérative.

L'ambivalence des attitudes politiques est peut-être leur caractère principal. En dépit de quelques essais intéressants, une bonne méthode de mesure de cette ambivalence reste à mettre au point. L'état normal des gouvernés est de vouloir des choses contradictoires. On fausse gravement la description de leur attitudes lorsqu'on perd de vue ce phénomène fondamental.

L'indiscipline des gouvernés démocratiques ne doit pas faire perdre de vue que l'égoïsme des assujettis n'exclut pas la nostalgie de l'autorité. Toute collectivité sous-gouvernée est silencieusement demanderesse d'autorité. C'est un autre aspect de l'ambivalence politique. Il y a toujours une solution propre au problème de la restauration du civisme dans une collectivité, mais cela suppose que les privilégiés acceptent de donner l'exemple.

Les sondages d'opinion sont devenus si nombreux dans le monde que la mise à jour permanente d'un Atlas complet de leurs résultats est devenu indispensable.

Les sondages d'opinion ne porteront tous leurs fruits que lorsqu'ils seront complétés par des sondages portant sur les attitudes de la classe dirigeante au sens large du terme. Il n'y a d'intérêt à demander à une collectivité ce qu'elle veut que si l'on demande conjointement à ses cadres dirigeants ce qu'ils croient pouvoir faire. Faute de sondages de ce type, la classe dirigeante connaît mal ses propres attitudes à l'égard des problèmes du jour. Le « connais-toi toi-même » lui en apprendrait autant, sinon plus, sur le fonctionnement du système politique, que la seule analyse des réactions des assujettis.

Summary : Some opinions by Belgians concerning present and future of their society.

The article studies the answers collected for seven questions : four of these deal with the present functioning of the socio-political system ; the three last questions concern the future of the system. One has studied

respectively : the attitudes towards the basic values of the consumers' society ; the level of satisfaction or dissatisfaction with life in Belgium ; the developments in satisfaction or dissatisfaction during the last four years ; how the various main social categories judge their living conditions ; the attitudes towards an eventual redistribution of national income ; the opinions about the probable development of the political system ; those opinions which reveal how one wants the political system to develop. The study of these two last items has allowed to tackle some problems of theoretical interpretation : revolutionary vs. authoritarian risk, dissatisfaction « within the regime » vs. « against the regime », ambivalence of political attitudes, social function of the political power, revolutionary attitudes and rational calculus.

